

Communiqué de presse - sous embargo jusqu'au 25 février 2025 à 12h00

En 2019, 2,5 millions de salariés ont occupé 3 116 000 postes dans les Hauts-de-France, dont 82,3 % dans le secteur privé, une proportion inférieure à celle observée en France métropolitaine (84,6 %). Les contrats stables, comprenant les CDI du secteur privé et les titulaires du secteur public, représentent 6 postes salariés sur 10, une part similaire au niveau national. La région se démarque par la proportion la plus élevée de contrats aidés (2,6 %), supérieure à la moyenne nationale (1,7 %).

Dans la zone d'emploi de Lille ou certaines à forte orientation industrielle (Vallée de la Bresle-Vimeu, Cambrai, Dunkerque), les CDI sont plus nombreux qu'ailleurs. Dans d'autres comme Amiens, Arras ou Calais, la présence d'administrations et d'établissements de santé se traduit par une forte proportion de postes dans le secteur public. Les territoires touristiques ou agricoles comme Abbeville et Château-Thierry se distinguent par une plus grande part de CDD, tandis que le travail intérimaire est plus répandu dans ceux où la logistique (Lens, Douai) ou la fabrication de matériel de transport (Valenciennes) sont très présentes.

Une part des contrats stables similaire à celle de France métropolitaine

60,1 % de contrats stables parmi les postes salariés dans les Hauts-de-France

48,7 % des postes de la région en CDI dans le privé
(50,0 % en France métropolitaine)



11,4 % des postes occupés par des titulaires du secteur public
(10,0 % en France métropolitaine)

Moins de CDD et plus de contrats aidés qu'au niveau national

16,4 % de CDD du secteur privé dans les Hauts-de-France
(18,8 % en France métropolitaine)



2,6 % de contrats aidés dans la région
(1,7 % en France métropolitaine)

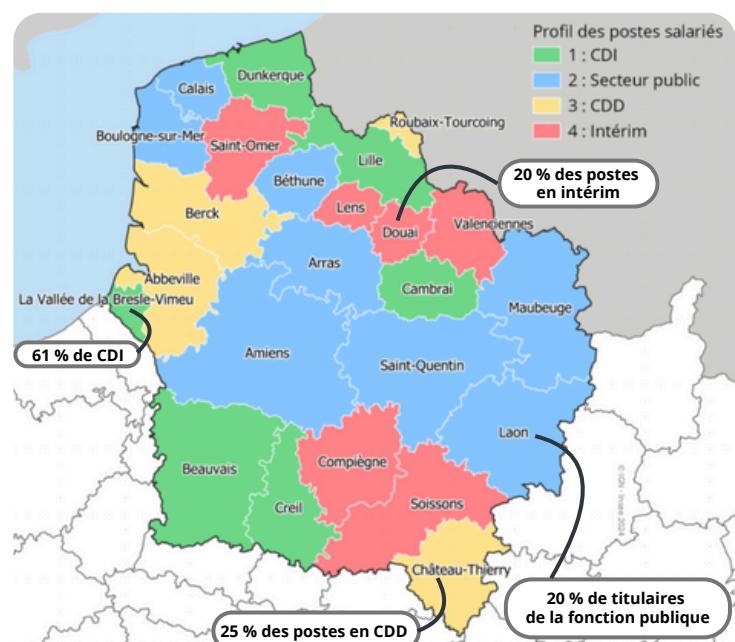
Différents recours aux formes d'emploi selon les territoires

Une part plus élevée de CDI à Lille et dans certaines zones d'emploi industrielles

Surreprésentation du secteur public à Laon, Maubeuge et dans six autres zones d'emploi
Arras, Amiens, Boulogne-sur-Mer, Béthune, Calais et Saint-Quentin

Davantage de CDD dans les zones d'emploi agricoles, touristiques et commerciales

Plus de travail intérimaire dans les zones orientées vers la logistique et certains secteurs industriels
(fabrication de matériels de transport, ...)



Profil des zones d'emploi des Hauts-de-France selon la forme d'emploi la plus surreprésentée par rapport à la moyenne régionale

